

## École Jean-XXIII – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1967

Commission scolaire d'origine : Commission des écoles catholiques de Sherbrooke  
(CECS)

Adresse : 875 rue Thibault

Architecte : Albert Poulin (fondation, 1965-67) / Tardif, Laberge-Montambault  
(agrandissement, 1983-84)

Entrepreneur général : Georges Pednault (fondation, 1966-67) / Cloutier et Fils  
(agrandissement, 1984)

Communauté religieuse : s.o.

Autres dénominations pour l'établissement : École Raimbault (nom de projet, 1962-1965)



L'école Jean-XXIII, vers 1978. (Fonds CHLT-TV, Société d'histoire de Sherbrooke, IP310)

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**23 janvier 1962** : les commissaires envisagent de donner le nom d'École Rimbault à la future école de la paroisse du Précieux-Sang<sup>1</sup>

**13 février et 26 avril 1962** : les commissaires autorisent l'achat d'un terrain de 100 000 pieds carrés, appartenant à la Corporation Archiépiscope du diocèse de Sherbrooke et faisant partie des lots 13 A et 13 B du 8<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot, pour le prix de 0,10 \$ le pied/carré<sup>2</sup> ; les commissaires remettent à plus tard « l'achat du terrain choisi pour l'érection d'une école dans la paroisse du Précieux-Sang »<sup>3</sup>

**24 septembre 1963 (63-902)** : les commissaires autorisent l'achat du lot no 13 B-24 du 8<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot pour la somme de 10 000 \$, en vue de la construction d'une école<sup>4</sup>

**14 janvier 1964 (64-1083)** : les commissaires souhaitent construire une école élémentaire de sept classes dans la paroisse du Précieux-Sang pour septembre 1965<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 210-211.

<sup>2</sup> CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 222-223.

<sup>3</sup> CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 253.

<sup>4</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 162.

<sup>5</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 196.

**2 juin 1964 (64-1437) :** les commissaires autorisent l'ouverture d'une classe de première année dans l'église du Précieux-Sang et le paiement de 500 \$ par année à la paroisse pour la location de cet espace<sup>6</sup>

**15 décembre 1964 (64-1924) :** les commissaires décident, « en principe », de requérir les services de l'architecte Albert Poulin pour la construction de l'école Raimbault<sup>7</sup>

**9 février 1965 (65-2009 et 65-2010) :** les commissaires rescindent la décision du 14 janvier 1964 (64-1083) concernant le devis pédagogique de la future école ; la construction de la nouvelle école devra plutôt suivre le devis pédagogique suivant : 1 classe de maternelle, 12 classes régulières, 1 bibliothèque, 1 bureau du directeur, 1 secrétariat, 1 salle d'attente, 1 magasin scolaire, 1 salle des professeurs, 1 grand salle de regroupement, 1 clinique et 1 salle à manger pouvant accueillir 200 dîneurs<sup>8</sup>

**Avril 1965 :** les commissaires, qui attendent depuis longtemps l'autorisation pour faire construire la nouvelle école, rencontrent les autorités gouvernementales à Québec ; le dossier avait été versé aux archives, par erreur !<sup>9</sup>

**4 mai 1965 (65-2172) :** les commissaires rescindent la décision du 24 septembre 1963 (63-902) ; les commissaires souhaitent plutôt acheter une partie des lots 13 A et 13 B du 8<sup>e</sup> rang du canton d'Ascot, toujours pour la somme de 10 000 \$<sup>10</sup>

---

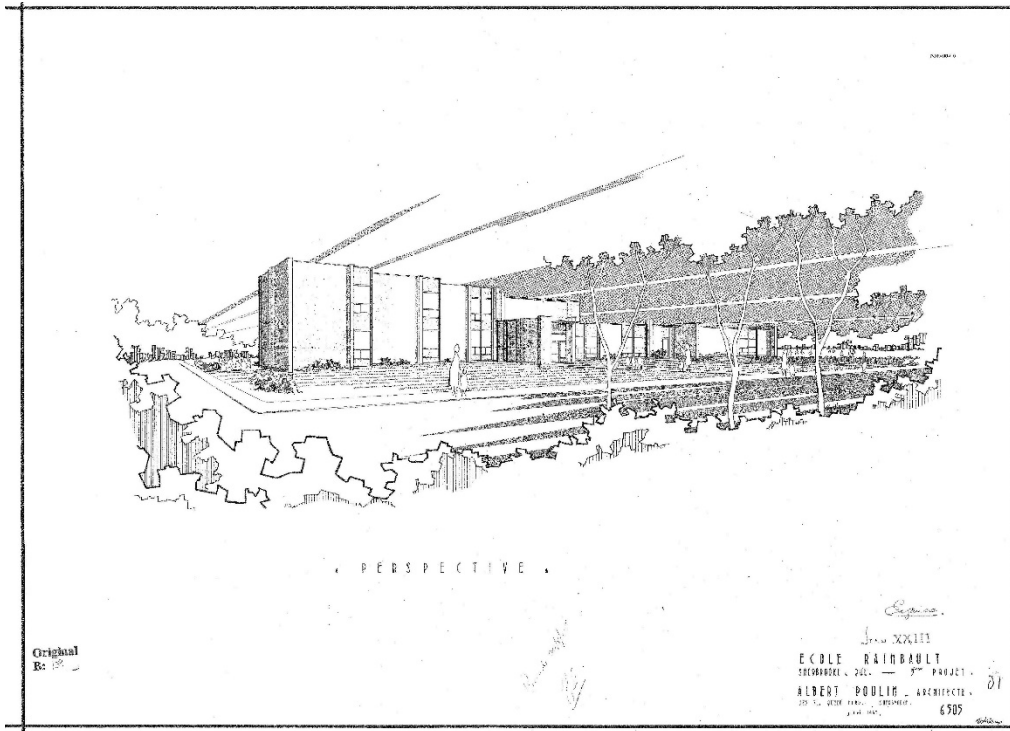
<sup>6</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 252.

<sup>7</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21.

<sup>8</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 34.

<sup>9</sup> [s.n.], « Construction de l'école Raimbault. Retard causé à Québec par le mélange de divers dossiers », *La Tribune*, 23 avril 1965, p. 3.

<sup>10</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 62.



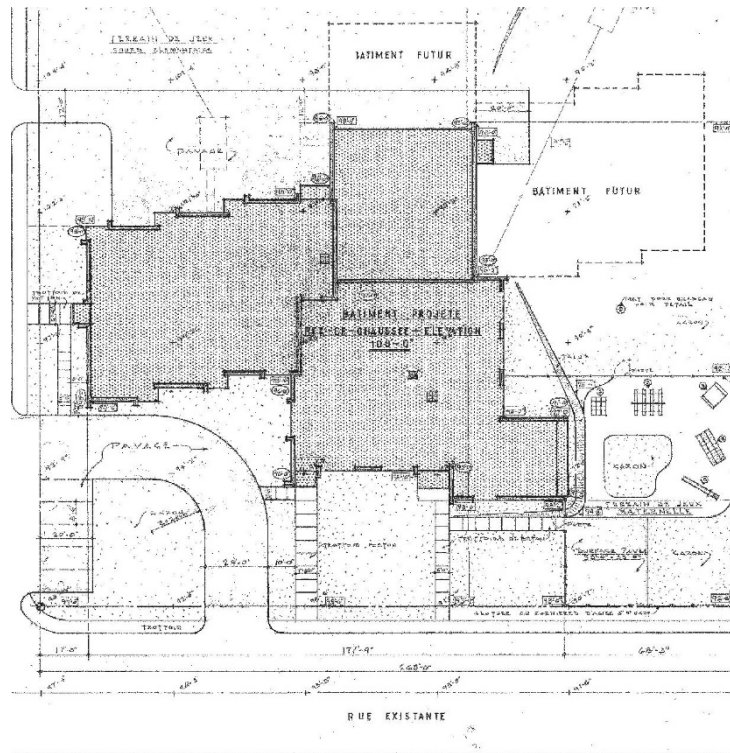
Esquisse préliminaire de l'école Jean-XXIII, d'abord connue sous le nom de projet d'école Raimbault, juillet 1965. (P-010-001-001, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**20 juillet 1965 (65-2295) :** résolu de donner le nom d'école Jean XXIII à l'école que la Commission construira dans la paroisse du Précieux-Sang<sup>11</sup>

**11 janvier 1966 (66-2583) :** les commissaires acceptent les plans et devis d'Albert Poulin pour la future école Jean XXIII<sup>12</sup>

<sup>11</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 79.

<sup>12</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 122.



Détail du plan d'implantation de l'école Jean-XXIII, décembre 1965. (P-010-001-010, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**15 mars (66-2713) et 19 avril 1966 (66-2759 et 66-2760) :** le contrat général pour la construction de l'école est accordé à Dorilas Grenier ltée, pour la somme de 314 370 \$<sup>13</sup> ; après réévaluation, la soumission de Dorilas Grenier ltée est jugée incomplète et le contrat général est plutôt accordé à Georges Pednault, pour la somme de 319 000 \$<sup>14</sup>

**24 mai 1966 :** pelletée de terre protocolaire soulignant le début des travaux<sup>15</sup>

<sup>13</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 143.

<sup>14</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 151.

<sup>15</sup> Yvon Rousseau, « Levée de la première pelletée de terre par le président Thibault. Début des travaux à l'école Jean XXIII », *La Tribune*, 25 mai 1966, p. 5.



Pelletée de terre du président de la CECS, François Thibault, inaugurant le début des travaux de construction, 24 mai 1966. (*La Tribune*, 25 mai 1966, p. 5)

**12 juillet 1966 (66-2954)** : les commissaires autorisent la location d'une classe temporaire dans l'église du Précieux-Sang et le paiement de 50 \$ par mois à la paroisse pour la location de cet espace pour l'année 1966-1967 ; tant que la nouvelle école n'est pas prête<sup>16</sup>

**21 janvier 1967** : un vol d'articles de quincaillerie et d'outils, d'une valeur de 5 000 \$, touche le chantier de la future école Jean-XXIII<sup>17</sup>

**11 avril 1967 (67-4493)** : les commissaires acceptent les travaux de construction de l'école sous certaines conditions<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 176.

<sup>17</sup> Denis Brault, « Vol d'articles de quincaillerie et d'outils pour \$5,000 sur le chantier d'une école en construction », *La Tribune*, 23 janvier 1967, p. 3.

<sup>18</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 269.

**17 octobre 1978 (78-1251) :** les commissaires autorisent l'achat, de la compagnie Aménagement Domiciliaire Plein Air inc., d'une « lisière de terrain (partie du lot 13-B-22, moitié de rue), adjacent au terrain de l'école Jean XXIII, soit 33 pieds de large par 389 pieds de long, pour la somme de \$1.00, suite à l'amendement du règlement de zonage no 383, adopté le 5 juin 1978 par la Municipalité du Canton d'Ascot »<sup>19</sup>

**18 septembre 1979 (79-1472) :** les commissaires demandent au Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) de plancher sur le projet d'agrandissement de l'école ou de construction d'une nouvelle école pour ce secteur ; le Comité de l'école Jean XXIII avait déposé un rapport en juin 1979, intitulé « Problématique de l'arrondissement scolaire de l'école Jean XXIII », touchant aux questions du transport scolaire, de la sécurité et de la répartition des élèves<sup>20</sup>

**30 octobre 1979 (CC 79-1487) :** les commissaires demandent au MEQ d'autoriser leur projet d'agrandissement de l'école Jean XXIII, selon un devis pédagogique qui inclut, entre autres, l'addition de 6 classes régulières, 1 classe de maternelle, 1 classe pour enfance inadaptée et 1 plateau pour le gymnase<sup>21</sup>

**31 décembre 1979 :** des vandales saccagent des classes et mettent le feu à l'école ; on estime les dommages à plusieurs milliers de dollars<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 59.

<sup>20</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 121 et 112. Voir aussi, Michel Rondeau, « Agrandissement de l'école Jean XXIII ? », *La Tribune*, 19 septembre 1979, p. 3.

<sup>21</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 126-127.

<sup>22</sup> Pierre Saint-Jacques, « Plusieurs milliers de dollars de dommage », *La Tribune*, 2 janvier 1980, p. A3.

**19 février 1980 (pas de no de résolution) :** suivi de l'incendie qui a touché l'école ; les travaux de réparations, au coût approximatif de 55 000 \$, sont presque terminés<sup>23</sup>

**29 avril 1980 (CC 80-1599) :** les commissaires autorisent des négociations afin d'acquérir de nouveaux terrains permettant l'agrandissement de l'école (avec un renvoi au document 1-57-048)<sup>24</sup>

**18 juin 1980 (pas de résolution) :** le Comité exécutif (CE) convient de poursuivre les démarches afin d'acquérir de la Fabrique du Précieux-Sang une partie des lots 13 B-32, 13 A-86 et 13 A-153, en vue de l'agrandissement de l'école<sup>25</sup>

**Avril 1981 :** le comité d'école de Jean-XXII demande à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) de voir à la question de la relocalisation des enfants ; des dizaines d'enfants étant redirigés vers les écoles Saint-Antoine de Lennoxville ou encore Saint-Joseph et Bussière de Sherbrooke<sup>26</sup>

**Mai 1981 :** les commissaires font parvenir une nouvelle demande d'agrandissement pour l'école au MEQ ; les parents souhaitent que des locaux temporaires soient loués à proximité de l'école afin de garder les enfants dans le quartier<sup>27</sup>

**19 avril 1983 (CC 83-2245) :** en présence de l'architecte Henriette Laberge-Montambault de la firme Tardif, Laberge-Montambault, les commissaires acceptent « le dépôt du

---

<sup>23</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 154.

<sup>24</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 182-183.

<sup>25</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 25 avril 1978 au 4 juillet 1980, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 302-303.

<sup>26</sup> [s.n.], « Fini le problème de déportation des enfants du secteur du Précieux-Sang ? », *La Tribune*, 16 avril 1981, p. A2.

<sup>27</sup> Michel Rondeau, « Agrandissement de l'école Jean XXIII. Nouvelle demande faite à Québec », *La Tribune*, 15 mai 1981, p. A3.



document 1-57-084 relatif à l'évaluation et aux esquisses préliminaires du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école Jean XXIII »<sup>28</sup>

**6 septembre (CC 83-2362) et 18 octobre 1983 (CC 83-2400) :** les commissaires acceptent de réaliser le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école, selon les plans des architectes de la firme Tardif, Laberge-Montambault, et consacrent 438 000 \$ audit projet<sup>29</sup>

**13 septembre 1983 (CE 83-13756) :** le CE retient officiellement les services de la firme d'architectes Tardif, Laberge-Montambault pour les travaux de réaménagement de l'école<sup>30</sup>

**3 avril 1984 (CE 84-13926) :** le CE accorde le contrat général d'agrandissement de l'école à Cloutier et Fils, pour la somme de 330 264 \$<sup>31</sup>

---

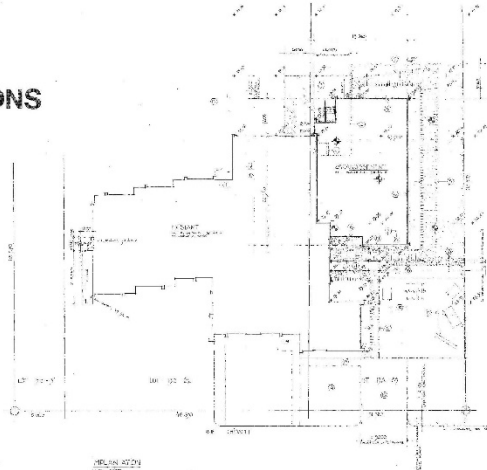
<sup>28</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 189.

<sup>29</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 247-248 et 267-268.

<sup>30</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 13 avril 1982 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 236.

<sup>31</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 31.

AGRANDISSEMENT  
ET TRANSFORMATIONS



Détail du plan d'implantation de l'agrandissement de l'école Jean-XXIII, automne 1984 (tel que construit). (P-010-001-047, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**7 août 1984 (CC 84-2608) :** les commissaires acceptent l'entente avec la municipalité du Canton d'Ascot relative à l'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain de l'école<sup>32</sup>

**20 novembre 1984 (pas de résolution) :** les commissaires sont invités à participer à l'inauguration officielle de l'école, suite aux rénovations, qui aura lieu le vendredi 7 décembre 1984<sup>33</sup>

**29 mai 1985 (CE 85-14303) :** le CE autorise la municipalité du Canton d'Ascot à implanter des jeux modulaires sur le terrain de l'école<sup>34</sup>

<sup>32</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 85-86.

<sup>33</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 116.

<sup>34</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 207-208.

**27 janvier 1987 (CE 87-14976) :** le CE autorise l'acquisition, pour la somme de 1 \$, de l'aire de jeux implantée par la municipalité du Canton d'Ascot<sup>35</sup>

**22 novembre 2011 :** la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) signe une convention avec l'arrondissement du Mont-Bellevue de la Ville Sherbrooke relative à l'utilisation du parc-école de l'école Jean-XXIII<sup>36</sup>

**23 août 2016 (CC 2016-2329) :** les commissaires demandent au MEES l'agrandissement de l'école primaire Jean-XXIII dans le cadre du plan québécois des infrastructures 2017-2027<sup>37</sup>

**19 septembre 2017 (CE 2017-2831) :** le CE retient les services des professionnels suivants pour la réalisation des plans et devis du projet d'agrandissement de l'école Jean-XXIII; Architecture : Consortium CIMAISE-VLA; Civil et structure : Services EXP; Mécanique-électricité : Pluritec<sup>38</sup>

---

<sup>35</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 8 juillet 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 95.

<sup>36</sup> Convention arrondissement du Mont-Bellevue de la Ville de Sherbrooke – Entente utilisation de la cour, BE.50.01.19, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>37</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 157-158.

<sup>38</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 223.